



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

CTN Traction

Montreuil, le 22 mai 2024

AUDIENCE TRACTION FRET

AGENT DE CONDUITE FRET SNCF, UN MÉTIER SOUS TENSION !

Le 14 mai dernier, une délégation CGT a été reçue en audience par la direction de Fret SNCF sur la répartition de charge entre les résidences, l'organisation des pools FAC type Giraf/Ecaf, le respect de la réglementation en vigueur, les parcours professionnels, la refonte du système de prime traction ainsi que sur la participation aux Cotech métiers.

Répartition de charge entre résidences

Lors de cette audience, la délégation CGT a interpellé la direction de Fret SNCF sur la répartition de charge Traction au sein des différentes résidences. Aujourd'hui, la Direction organise de manière volontaire une production à outrance sur certains sites, quitte à payer double ceux qui les remplacent. Pour exemple, un conducteur peut effectuer 500 kilomètres et 7 heures de travail de pleine nuit quand, sur d'autres sites, des conducteurs sont inutilisés.

En sous-utilisant certains conducteurs, la Direction espère ainsi supprimer des emplois. Sous couvert de discontinuité, elle tente d'imposer les départs vers la SA Voyageurs. De plus, la mise en place de l'ULN (unité ligne nationale) censée réunir toutes les résidences au sein d'une même conception n'apporte aucune amélioration, bien au contraire.

La CGT dénonce ce système et a exigé de la transparence dans les organisations de travail. La répartition de la charge obéit à un processus bien établi, et chacun peut constater jour après jour les aberrations de ce système qui est un non-sens social, environnemental et économique. La CGT a proposé de revoir le calendrier en amont des GT Roulements afin de pouvoir faire remonter ses propositions.

Pour la Direction, le maître-mot est l'optimisation des journées de service, malgré une ACR (adéquation charge-ressources) à + 80 au niveau national.

La CGT a également revendiqué un retour à la multi-activité, qui a été possible pour Captrain et qui pourrait tout autant l'être avec SNCF Voyageurs, particulièrement dans les résidences fortement impactées.

Respect de la réglementation et pools FAC type Giraf/Ecaf

Malgré toutes les tentatives mises en œuvre par la Direction pour masquer les conditions d'utilisation de ces agents extrêmement malléables, la CGT a relevé et dénoncé une nouvelle fois de très graves dérives réglementaires :

- périodes de travail pouvant aller jusqu'à 8 jours consécutifs ;
- prise de RHR sur les engins moteurs ;
- délais d'acheminement et de repos non respectés entre deux journées de service (exemple : fin de service à Châlons-en-Champagne à 9 heures pour une reprise de service à 21 heures à Calais le jour même) ;
- RHR de 6 heures.

La délégation CGT a rappelé la Direction à ses responsabilités pénales en cas d'accident ou d'incident.



Lors d'aléas, ces pompiers du rail sont systématiquement appelés sans qu'aucune solution ne soit recherchée dans les dépôts avec des conducteurs disponibles, une manière de justifier leur nombre grandissant : 43 ADC Ecaf/Giraf.

La CGT exige une équité de traitement pour tous les agents de conduite de Fret SNCF. La Direction doit revenir à la raison et stopper ces dérives, y compris dans l'attribution de certaines indemnités.

Parcours professionnels

La CGT a demandé un état des lieux exhaustif des parcours professionnels vers le TGV. La Direction s'est engagée à fournir l'ensemble des protocoles et des listings mis à jour et a réaffirmé sa position de proposer un accès direct TGV aux conducteurs Fret sans passer par Voyageurs.

Refonte du système de prime traction

L'éclatement de l'entreprise consécutif à la réforme ferroviaire de 2018 a rendu le système de calcul obsolète. Notre projet CGT prime de traction porté depuis 2022 est beaucoup plus protecteur pour les conducteurs car il instaure une prime de base garantie (46,62 %) versée pour chaque journée de service mais également en cas de journées inutilisées de maladie ou encore de blessure hors service. S'ajoute à cela une prime de technicité (19,38 %), qui reconnaît la « technicité » du métier (interopérabilité, grand axe), et une prime de production (34 %), qui reprend l'amplitude de travail, les heures en tête de train et les heures de nuit.

La Direction avait acté, en mai 2022, suite à une grève, un travail sur la rémunération des particularités liées aux métiers du fret. Force est de constater que, deux ans plus tard, rien n'a été engagé.

Participation de Fret SNCF aux Cotech métiers

Les conditions d'exercice du métier ou encore sa pénibilité ne sont pas différentes que l'on soit conducteur de Voyageurs ou bien conducteur de Fret. Nous avons réitéré notre demande à ce que Fret SNCF participe activement à ces Cotech. La qualité de vie au travail des agents de conduite de Fret SNCF est un sujet majeur qui mérite que l'on s'y penche beaucoup plus sérieusement que ce qui a pu être fait ces dernières années.

**POUR LA DÉFENSE D'UN VRAI
SERVICE PUBLIC DE TRANSPORTS
DE MARCHANDISES ET UN
CADRE SOCIAL DE HAUT NIVEAU
POUR TOUS :**

**LA FÉDÉRATION CGT APPELLE
TOUS LES CHEMINOT-E-S
À PARTICIPER MASSIVEMENT
À LA GRANDE MANIFESTATION
NATIONALE CHEMINOTE DU
28 MAI PROCHAIN À PARIS !**

